



25 avril 2017

Gel de printemps Le vignoble et le coteau d'abricotiers très fortement touchés

(IVS).- L'Office de la viticulture a poursuivi ses estimations des dégâts du gel dans le vignoble. 550 hectares avaient été touchés après la première nuit (du 18 au 19 avril) et les trois nuits suivantes, encore plus froides, ont généralisé les dommages sur l'ensemble du vignoble de Martigny à Brigue. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan précis, l'Office estime à plus de 2000 hectares les surfaces de vignes fortement endommagées par ces épisodes de gel. L'arboriculture enregistre également de très forts dégâts avec deux tiers des surfaces d'abricotiers fortement touchés.

Suite aux premiers dégâts constatés le 19 avril dernier, l'Office de la viticulture a poursuivi ses observations dans le vignoble et a contacté les vignerons valaisans pour identifier l'ampleur des dommages. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan précis, l'Office estime à plus de 2000 hectares les vignes fortement endommagées, soit plus du 40% du vignoble valaisan. Durant la première nuit, du 18 au 19 avril, le gel a touché principalement les parcelles de vignes de plaine et de bas de coteaux entre Sion et Martigny. Des températures encore plus froides ont été enregistrées les deux nuits suivantes. Le vignoble valaisan de Brigue à Martigny a ainsi été touché.

Concernant le verger, l'Office d'arboriculture a procédé le lundi 24 avril à une évaluation provisoire des dégâts du gel sur les vergers d'abricotiers de coteaux, entre Martigny et Sierre. Les prélèvements et contrôles effectués sur plus de 100 parcelles montrent que l'ensemble du coteau d'abricotiers de Charrat à Sierre est fortement atteint par le gel, sauf sur certaines parcelles où la lutte a été soutenue. Sur cette zone représentant les deux tiers des surfaces d'abricotiers du Valais, les dégâts sont évalués entre 60 et 100%.

Par contre la plaine du Rhône, représentant plus de 200 hectares d'abricotiers, a été préservée dans son ensemble. Il en est de même pour les 1400 hectares de fruits à pépins. Le Service de l'agriculture continuera d'informer, via notamment les communiqués phytosanitaires, sur les soins qui devront être apportés aux vignes et vergers touchés par le gel. Les offices concernés se tiennent également à disposition des producteurs pour tout renseignement utile. Un bilan plus précis sur l'étendue des dégâts sera établi durant ces prochaines semaines.

Un tel épisode de gel touchant l'ensemble du vignoble valaisan est exceptionnel. Un groupe de coordination est mis en place au sein de l'administration cantonale, sous la conduite du chef du département en charge de l'agriculture. Il suivra de près l'évolution de la situation et analysera toutes les mesures de soutien possibles à l'attention des vignerons et arboriculteurs concernés.

Personnes de contact :

Gérald Dayer, chef du Service de l'agriculture, 027 606 75 00
Pierre-André Roduit, chef de l'Office de la viticulture, 027 606 76 40

Jacques Rossier, chef de l'Office d'arboriculture, 027 606 76 20